

A+DECORATION

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 21 route de Maconnex 01210 Versonnex

794 737 288 RCS BOURG EN BRESSE

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 31 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un juillet,

Monsieur Christian, Henri BOREL associé unique de la société A+DECORATION, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

Il précise l'objet de la présente décision :

- Le transfert du siège social

L'associé unique prend alors la décision suivante :

UNIQUE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social

du : 110 B impasse des Tilleuls 01170 Cessy

au : **21 route de Maconnex 01210 Versonnex.**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Corrélativement, les statuts de la société seront mis à jour et les formalités accomplies.

L'associé unique

Christian Borel

